

Budget Primitif 2023 CCAS



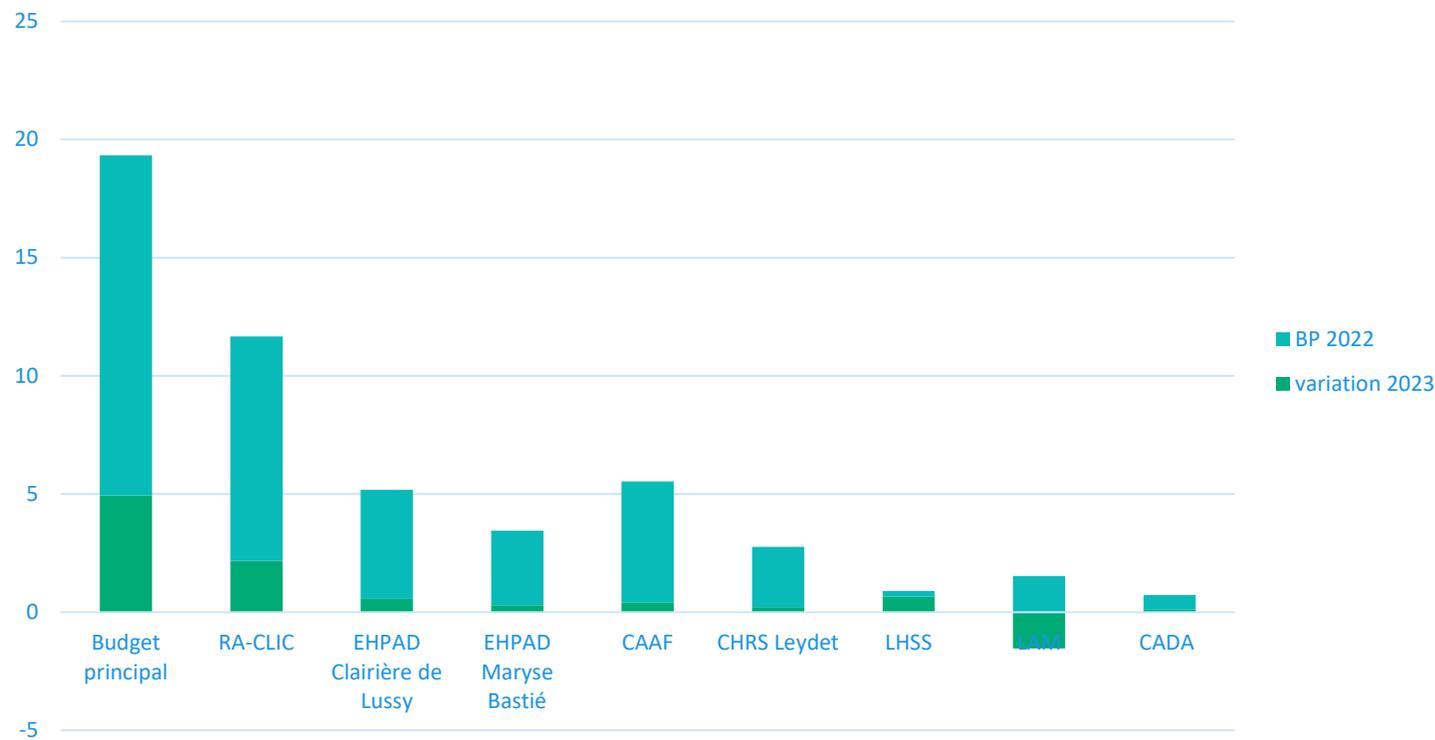
Les équilibres financiers du CCAS en 2023

- Un budget global 2023 de 57,75 M€ (+15% par rapport au BP 2022 - 50,32 M€) dont 47,26 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (38,28 M€ au BP 2022) et 10,49 M€ de dépenses réelles d'investissement (12,04 M€ au BP 2022)
- Un taux d'épargne brute de 2,62 % au BP 2023 (1,27 M€ d'épargne brute / 48,53 M€ de recettes réelles de fonctionnement) contre 5,38 % au BP 2022
- Une capacité de désendettement de 3,39 ans au BP 2023 (4,30 M€ d'encours de dette au 31/12/2023 pour une épargne brute de 1,27 M€) contre 2,13 ans au BP 2022



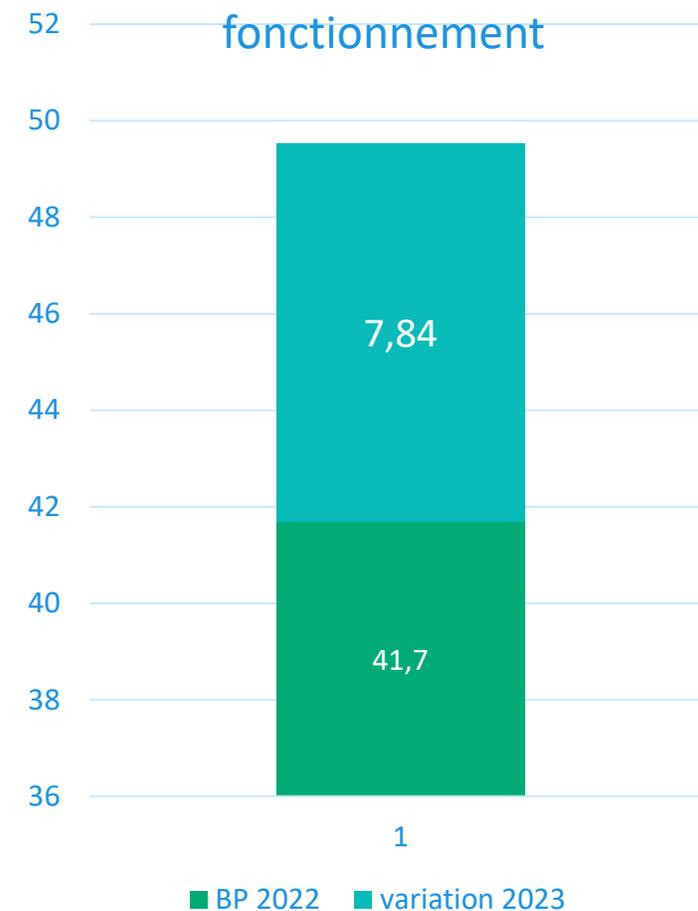
Evolution des budgets de fonctionnement de + 19 % (+7,8 M€*) de 2022 à 2023

* Données agrégeant les opérations réelles et les opérations d'ordre



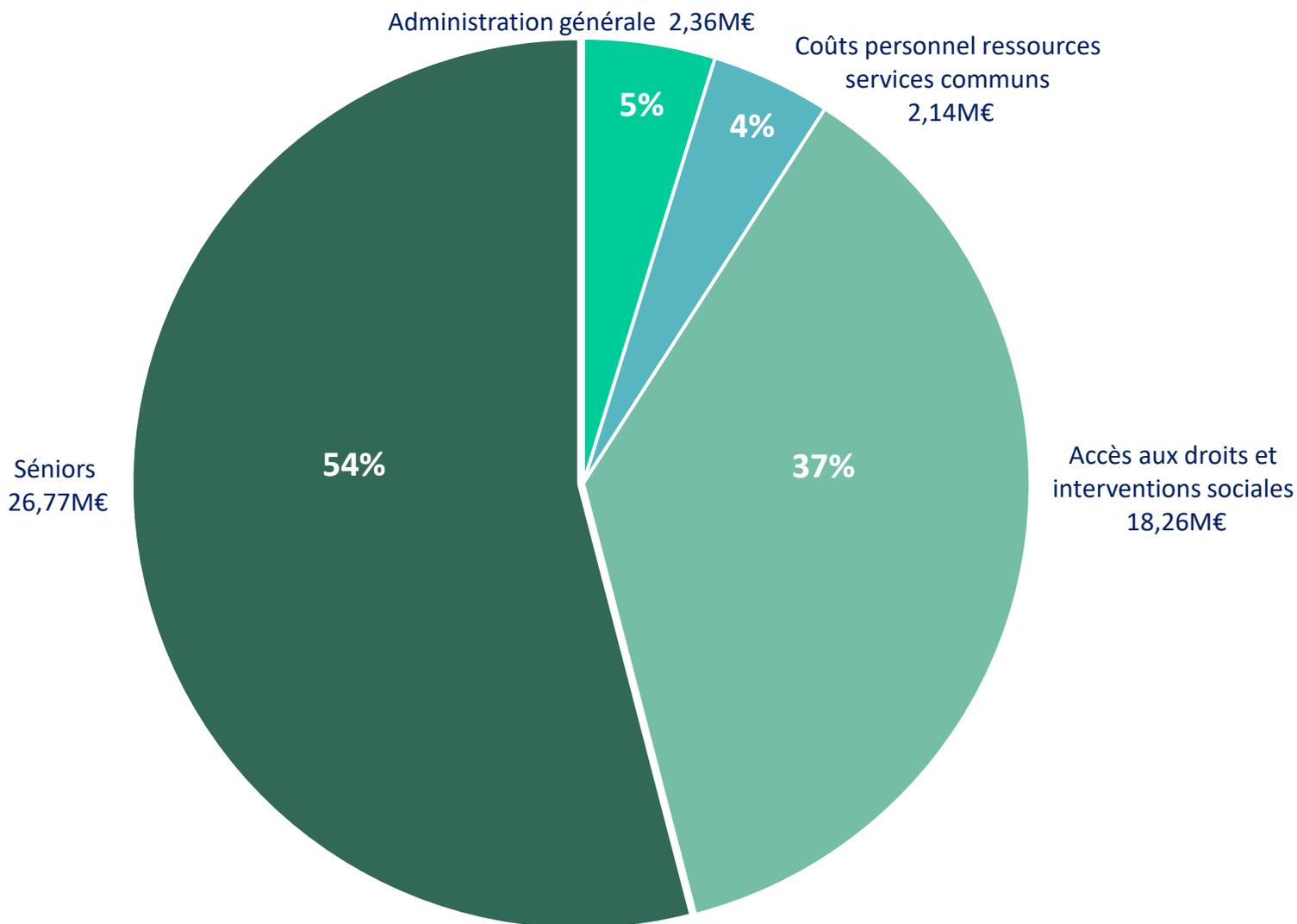
	Budget principal	RA-CLIC	EHPAD Clairière de Lussy	EHPAD Maryse Bastié	CAAF	CHRS Leydet	LHSS	LAM	CADA
variation 2023	4,94	2,18	0,56	0,29	0,41	0,22	0,66	-1,53	0,11
BP 2022	14,39	9,48	4,62	3,16	5,12	2,54	0,24	1,53	0,62

Evolutions total budgets de fonctionnement



Les grands secteurs d'intervention en 2023

Dépenses de fonctionnement par secteur d'intervention



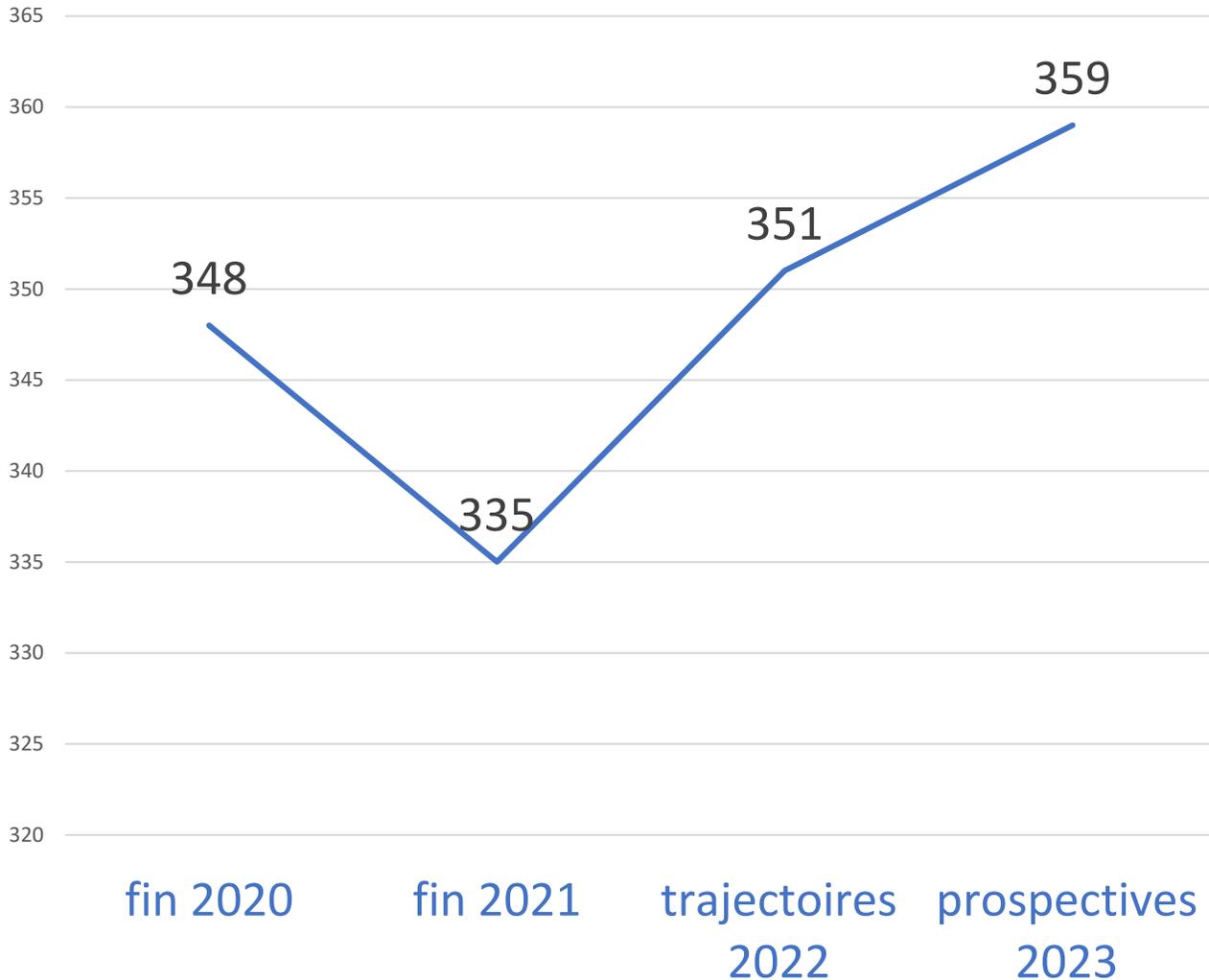
Séniers 54% des dépenses
(contre 49,99% au BP 2022)

Accès aux droits et interventions sociales
37% des dépenses
(contre 38,17% au BP 2022)
missions d'accueil, de domiciliation,
d'instruction des demandes d'aide
sociale, d'accompagnement social,
Hébergement et insertion de publics
vulnérables

Administration générale 5% des dépenses
(contre 6,70% au BP 2022),

**Coûts de personnel des directions
ressources mutualisées** (4% des dépenses
contre 5,14% au BP 2022)

L'évolution des effectifs sur postes permanents à l'échelle du CCAS

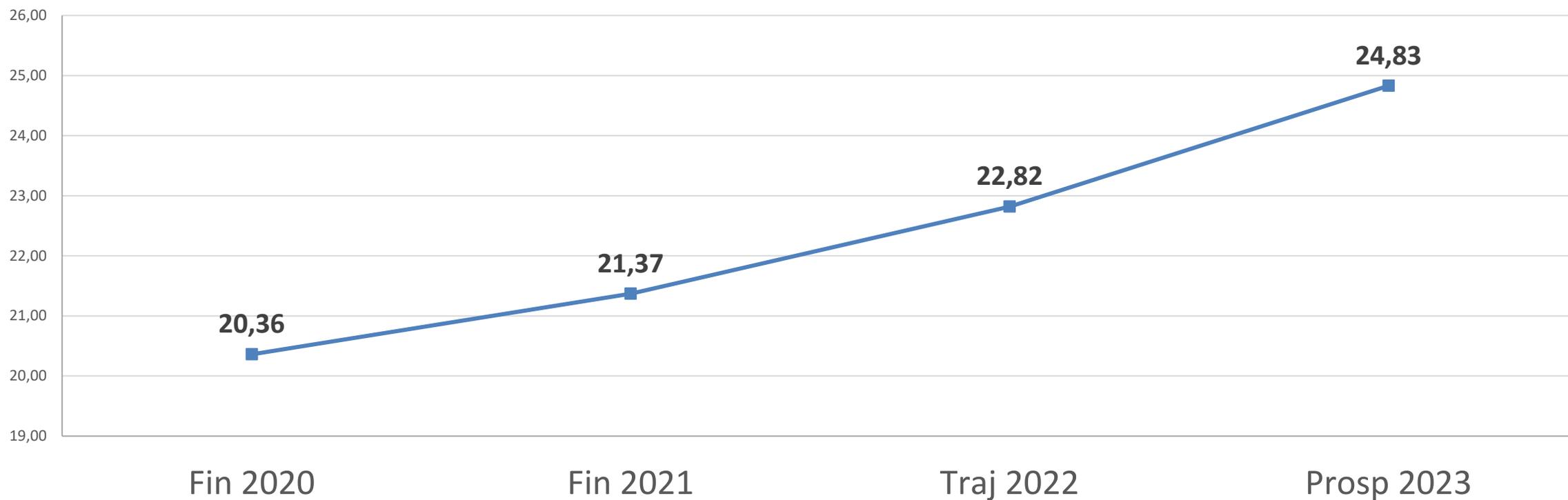


Prévision d'évolution des effectifs de +2,28% entre 2022 et 2023

Effectif 2023 prévision soumise aux autorités de tarifications (entre avril et juin 2023).

L'évolution de la masse salariale tous budgets confondus

En million d'€

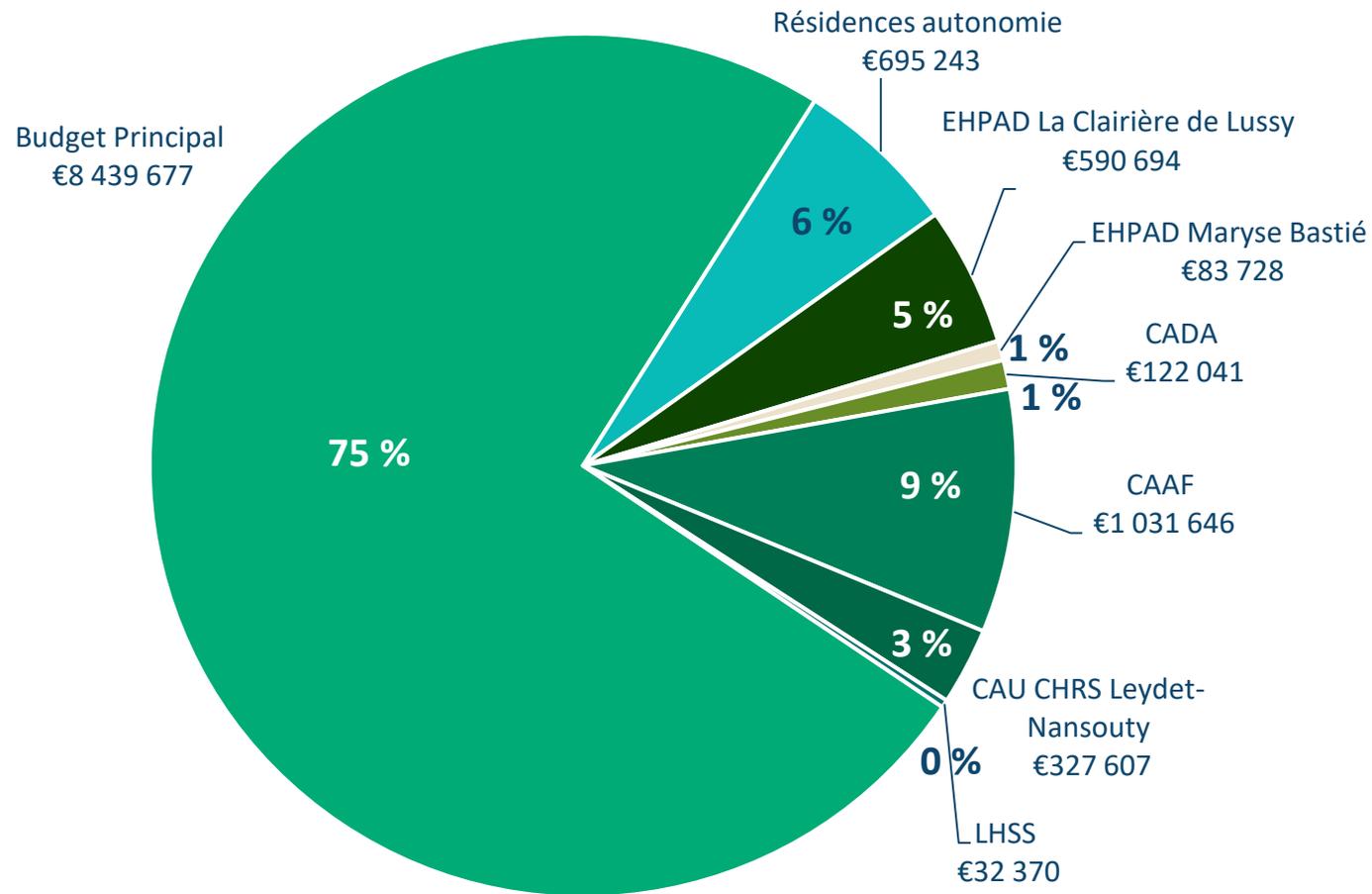


L'évolution de la masse salariale tous budgets confondus

Budget 2023 à 24,83 M€ (+ 8,82 % par rapport à l'atterrissage 2022) :

- **Augmentation prévisionnelle des effectifs** de 8,72 équivalents temps plein sous réserve de la validation des autorités de tarification pour 2023 - coût estimé à 440 K€, dont 260K€ pour les établissements tarifés, renforcement des équipes du CORIST et de la direction des dynamiques d'habitats accompagnés
- **Report règlementaire de la revalorisation du point d'indice** de juillet 2022 (+3,5 %) estimé à 530 K€ en année pleine (impact 2022 évalué à 265 K€).
- **Extension du dispositif dit « Ségur »** :
 - 250 K€ pour la mise en oeuvre des dispositions règlementaires pour les activités tarifées (Leydet, LHSS, CAAF, CADA, EHPAD Clairière, EHPAD Maryse Bastié).
 - 628 K€ pour les autres activités (Budget principal, RA-CLIC, CADA), application potentiellement rétroactive depuis avril 2022.
- **Efforts de la collectivité en matière d'évolution de carrière des agents**: avancements d'échelons, avancements de grades, promotions internes et nominations après réussite à concours (158 K€).
- **Plan de revalorisation du régime indemnitaire** : environ 100 K€.
- **Insertion des personnes éloignées de l'emploi**, en particulier les jeunes, doublement du nombre de poste en apprentissage de 3 à 6.

11,32 M€* de budgets d'investissement consolidés au BP 2023



* Données agrégeant les opérations réelles et les opérations d'ordre

Focus sur la gestion de la dette et les perspectives

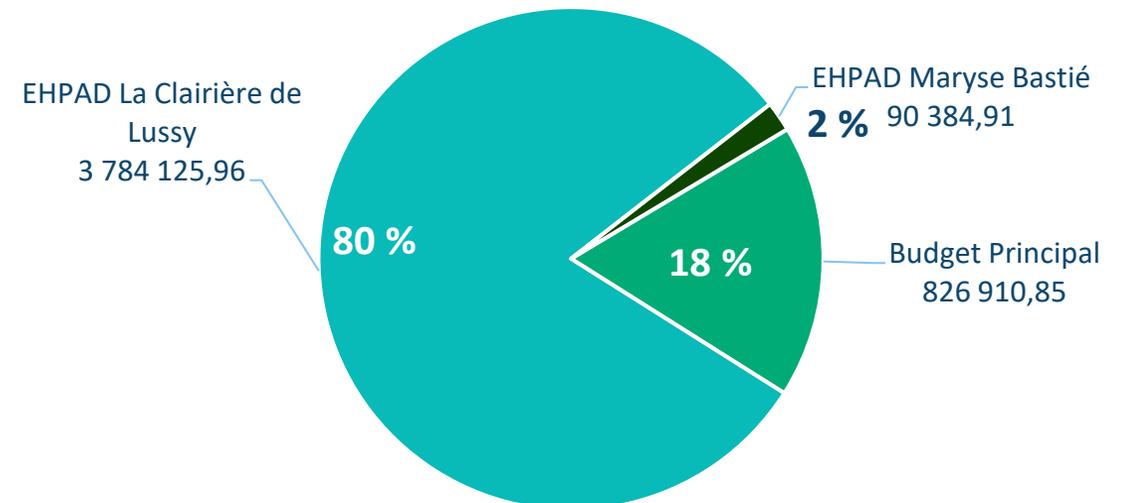
Un endettement du Budget Principal peu élevé, mais capacité du CCAS à rembourser par l'épargne brute issue du fonctionnement peu importante

Une dette des 2 EHPADs relativement élevée mais financée par le prix de journée

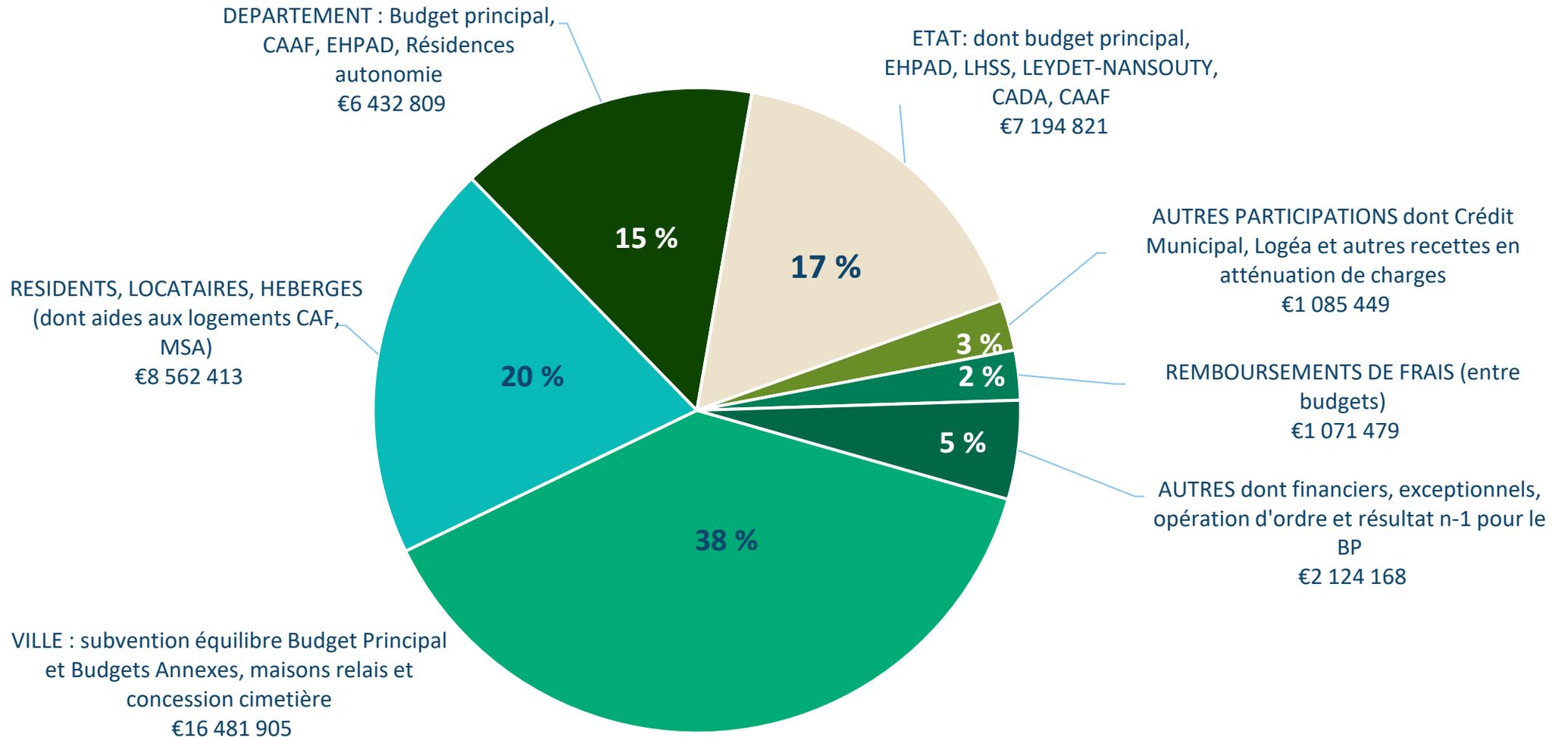
La Baisse des remboursements en 2024 (-7 %) et 2031 (-29 %) : une Opportunité pour le CCAS de s'engager dans une prospective d'encours nouveaux

	2022	2023
capacité de désendettement par an	0,53	2,05
encours de dette en millions d'€ au 31/12	0,83	0,7
capacité d'autofinancement brute	1,55	0,34

Encours de la dette au 01/01/2023 : 4 701 421,72 €

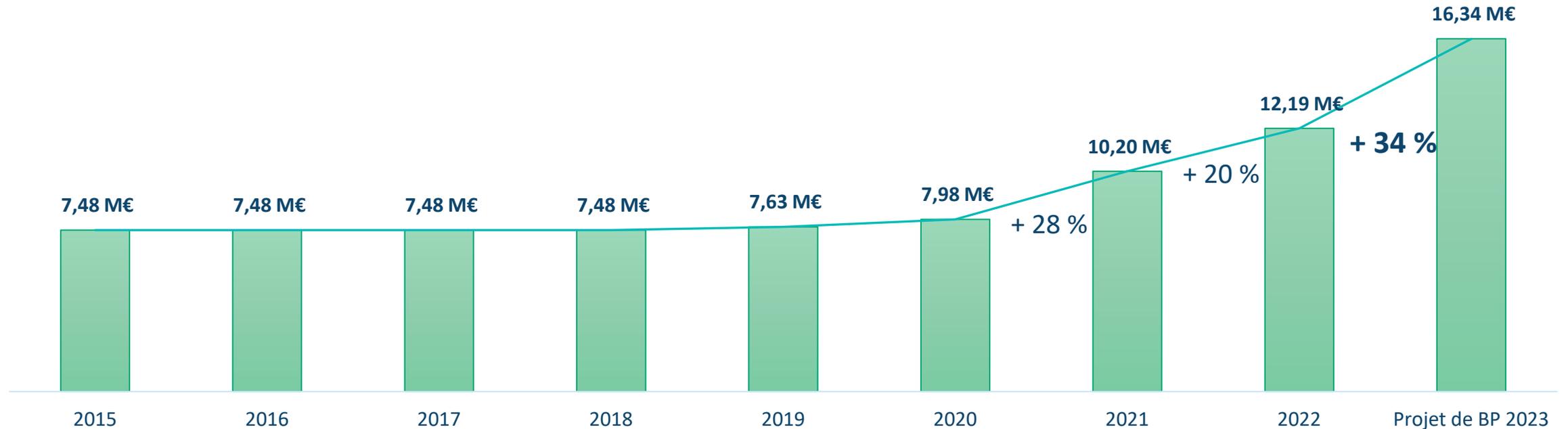


La répartition des recettes de fonctionnement par financeur au BP 2023



Focus sur la subvention de fonctionnement de la Ville de 2015 à 2023

Évolution de la subvention annuelle de la Ville (en M€)



Une **augmentation de 105 % de la subvention ville depuis 2020** pour répondre aux enjeux de solidarités : nouveaux services pour « aller-vers » (CTEC, mission périls, sans-abrisme, halte de jour), soutien face aux hausses des factures énergétiques des bâtiments du CCAS (fluides et maintenance) et charges de personnels (augmentation du point indice, RIFSEEP, Ségur de la santé obligatoire)

Zoom sur des nouvelles actions 2023



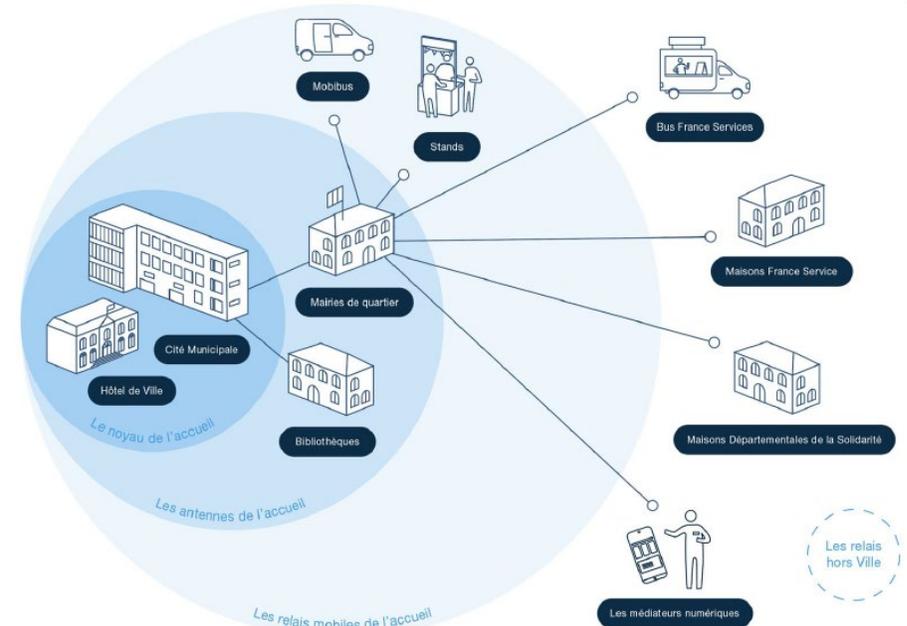
Accès aux droits et interventions sociales : nouvelles actions 2023



Végétalisation du
CAAF - Gradignan



Subvention
solidarités
alimentaires



Refonte de la stratégie accueil
(domiciliation, accueil commun CD)

Accès aux droits et interventions sociales : nouvelles actions 2023



Poursuite du aller-vers



Livraison du nouveau bâtiment CADA



Nouveaux projets Habitats adaptés

ZOOM SUR LA LIVRAISON DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LAROQUE Bordeaux Maritime - Secteur GINKO

La livraison d'un bâtiment moderne constituant une réponse nouvelle à un besoin important dans le secteur de la ville jusque-là non pourvu en résidence autonomie.

- ⇒ Une offre de service moderne et de qualité adaptée à la perte d'autonomie / des prestations esthétiques particulièrement soignées ;
- ⇒ Une augmentation de la capacité d'accueil par rapport à l'ancienne résidence autonomie Lumineuse : + 10T2 ;
- ⇒ Une opération importante pour les seniors amenés à déménager ayant nécessité une préparation et un accompagnement fortement mobilisateurs ;
- ⇒ Une « installation » dans le quartier qui se poursuivra dans les mois à venir.



ZOOM SUR L'OPERATION D'EMBELLISSEMENT DE LA RESIDENCE AUTONOMIE MANON CORMIER



L'entrée



Salle de restauration et d'animation



L'espace lecture

Dans la continuité du programme déjà engagé sur d'autres établissements, une opération majeure visant à améliorer de manière significative la qualité de l'offre de service.

- ⇒ Des espaces de vie repensés, créés et valorisés : salle de restauration et d'animation, espace lecture, patio et jardin ;
- ⇒ Une organisation et des conditions de travail pour les équipes mieux adaptées : réaménagement de l'entrée, création de bureaux, salle de repos et vestiaires ;
- ⇒ Un projet partagé avec les résidents et les équipes ;
- ⇒ Un soutien financier important de la CARSAT (158 614,98€ pour un coût total estimé à 232 400€).

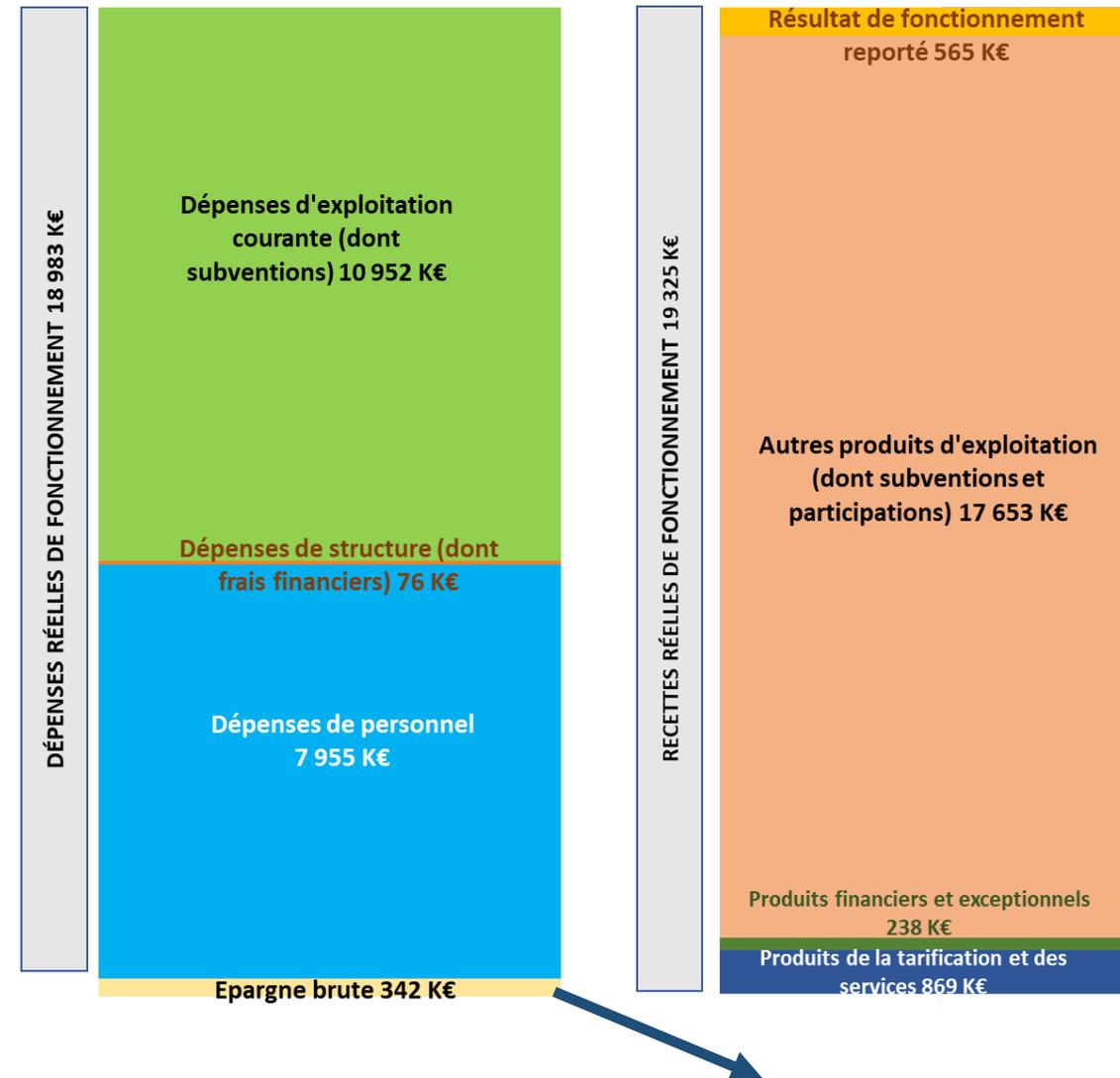
Le budget principal 2023



Budget Principal 2023 : fonctionnement

Budget en hausse de 34,3% (+4,94 M€ / BP 2022 avec +5,68 M€ de dépenses réelles et -0,74 M€ de dépenses d'ordre) :

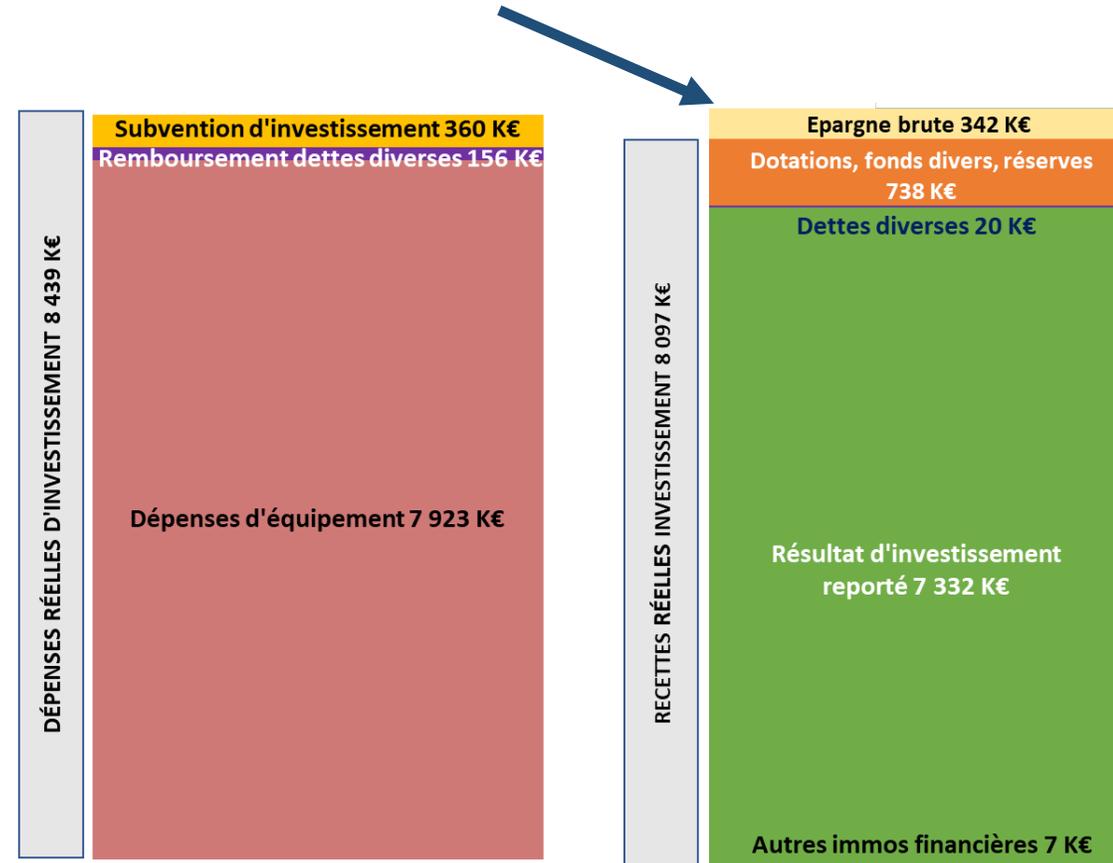
- +2,01 M€ de flux d'équilibre pour le fonctionnement RA-CLIC, +1,07 M€ de dépenses RH, +0,48 M€ de flux d'équilibre pour Leydet-LHSS, +0,41 M€ de flux d'équilibre aux BA tarifés pour prise en charge des surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023, +0,06 M€ de surcoûts énergie, +0,13 M€ de RNS, financés par +4,16 M€ de subvention de la Ville au CCAS
- +0,22 M€ dépenses diverses (+0,05 M€ de secours d'urgence, +0,03 M€ de frais pour la Nuit de la Solidarité, +0,02 M€ de frais sur la Halte de Jour...), financées par +0,22 M€ de recettes diverses
- +0,5 M€ de réserves énergie, +0,24 M€ pour les associations et +0,52 M€ pour des projets, financées par +1,3 M€ de reprise anticipée du résultat 2022 au BP 2023 (+0,56 M€ de recettes de fonctionnement et -0,74 M€ de dépenses d'ordre pour virement à l'investissement)



Budget Principal 2023 : investissement

Budget d'investissement (75% des investissements du CCAS)

- Outre 156 K€ de remboursement de dettes (dont 127 K€ de dettes bancaires) et 360 K€ de flux d'équilibre vers la section d'investissement du budget des RA, il est prévu 500 K€ d'études et frais de démolition relatifs à la reconstitution de l'offre de logements à l'horizon 2028-2036 sur les secteurs Cité Jardin et Ermitage-Clairière, 7.335 K€ d'immobilisations en cours correspondant au PPI associé à ce projet, et 88 K€ de dépenses d'équipements autres.
- Les recettes d'investissement recouvrent 7.332 K€ de reprise anticipée du résultat d'investissement 2022 du budget principal au BP 2023, 736 K€ d'affectation anticipée du résultat de fonctionnement 2022 du budget principal à sa section d'investissement, 2 K€ de FCTVA, 7 K€ de prêts d'honneur, 20 K€ de dépôts et cautionnement à recevoir, et 342 K€ d'épargne brute (dotations aux amortissements d'immobilisations).

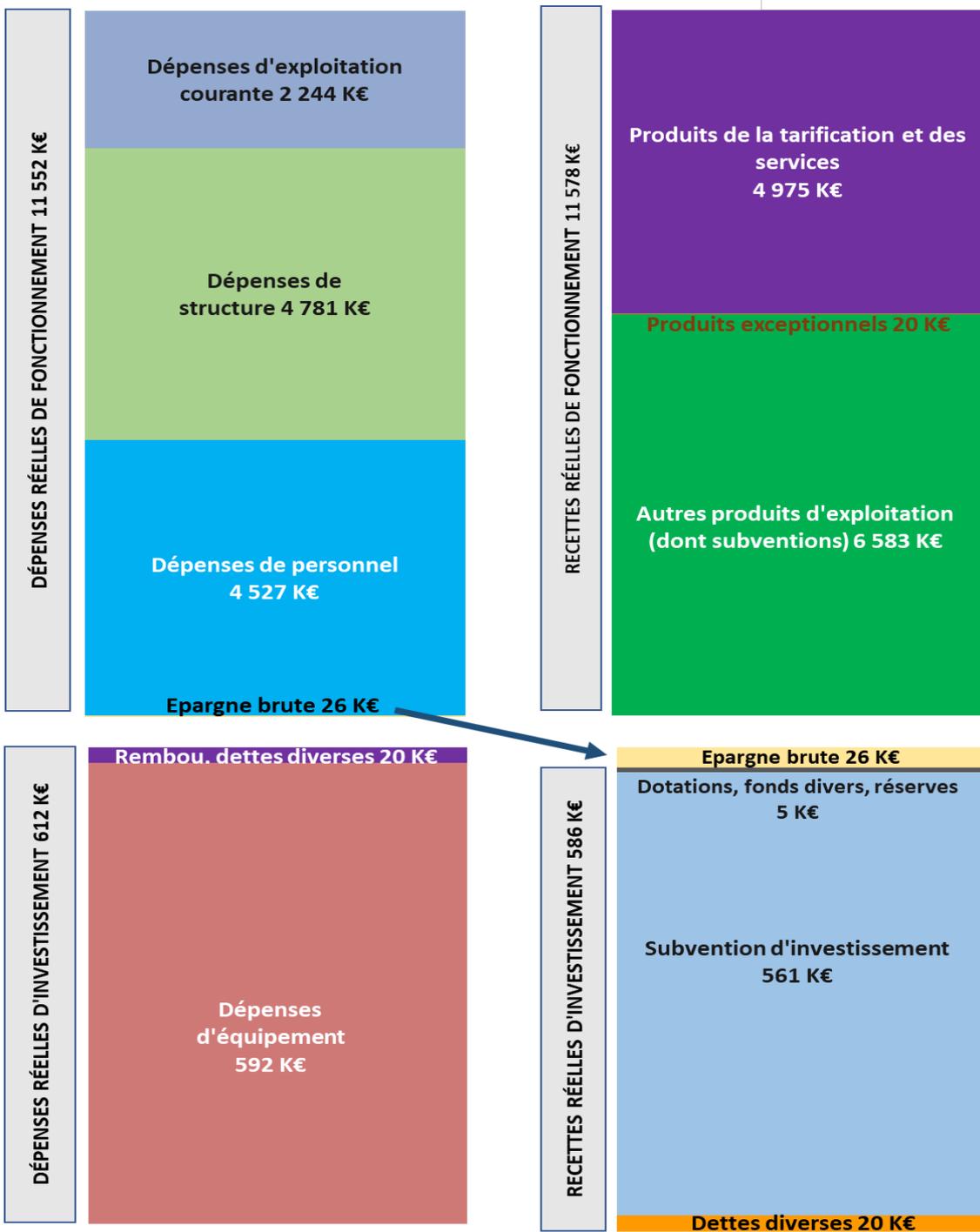


Budgets annexes des établissements (M22)



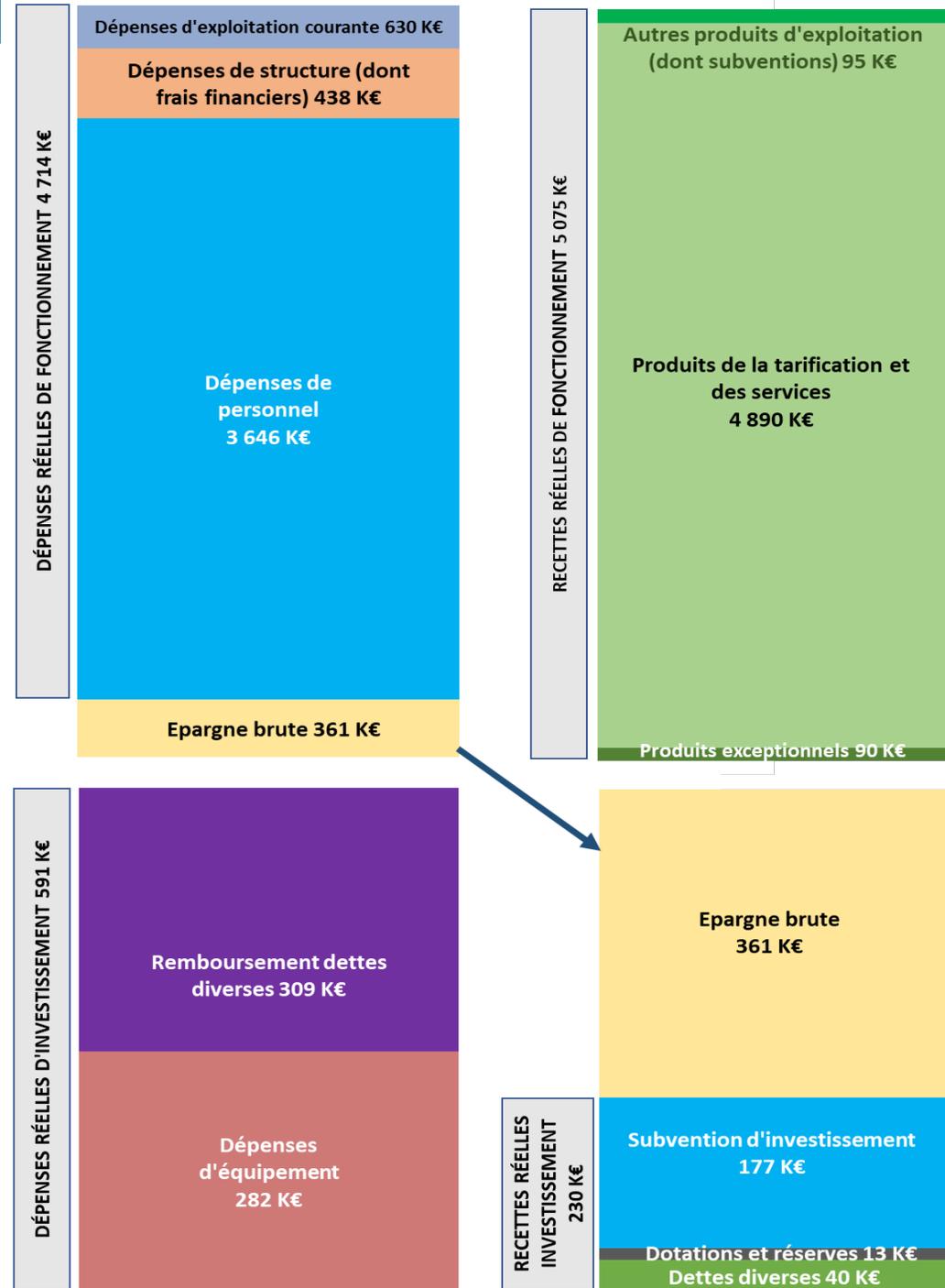
Budget 2023 Résidences Autonomie - CLIC

- Budget de fonctionnement en hausse de 22,94% (+2,18 M€ / BP 2022) : +0,98 M€ de surcoûts énergie, +0,66 M€ de dépenses RH, +0,4 M€ de loyers et charges aux bailleurs, +0,08 M€ de maintenance, financés par +2,01 M€ de flux d'équilibre du Budget Principal et par +89 K€ de recettes auprès des résidents (hausse tarifaire de 2%).
- Budget d'investissement (6% des investissements du CCAS) : 592 K€ d'immobilisations financées par 561 K€ de subvention d'investissement (360 K€ de flux d'équilibre en provenance du BP, 201 K€ de subvention de la CARSAT pour les travaux d'embellissement de la RA Chantecrit), 5 K€ de FCTVA et 26 K€ d'épargne brute (75 K€ de dotations aux amortissements d'immobilisations + 35 K€ de dotations aux provisions - 53 K€ de reprise de subvention d'équipement -30 K€ de reprise de provisions).



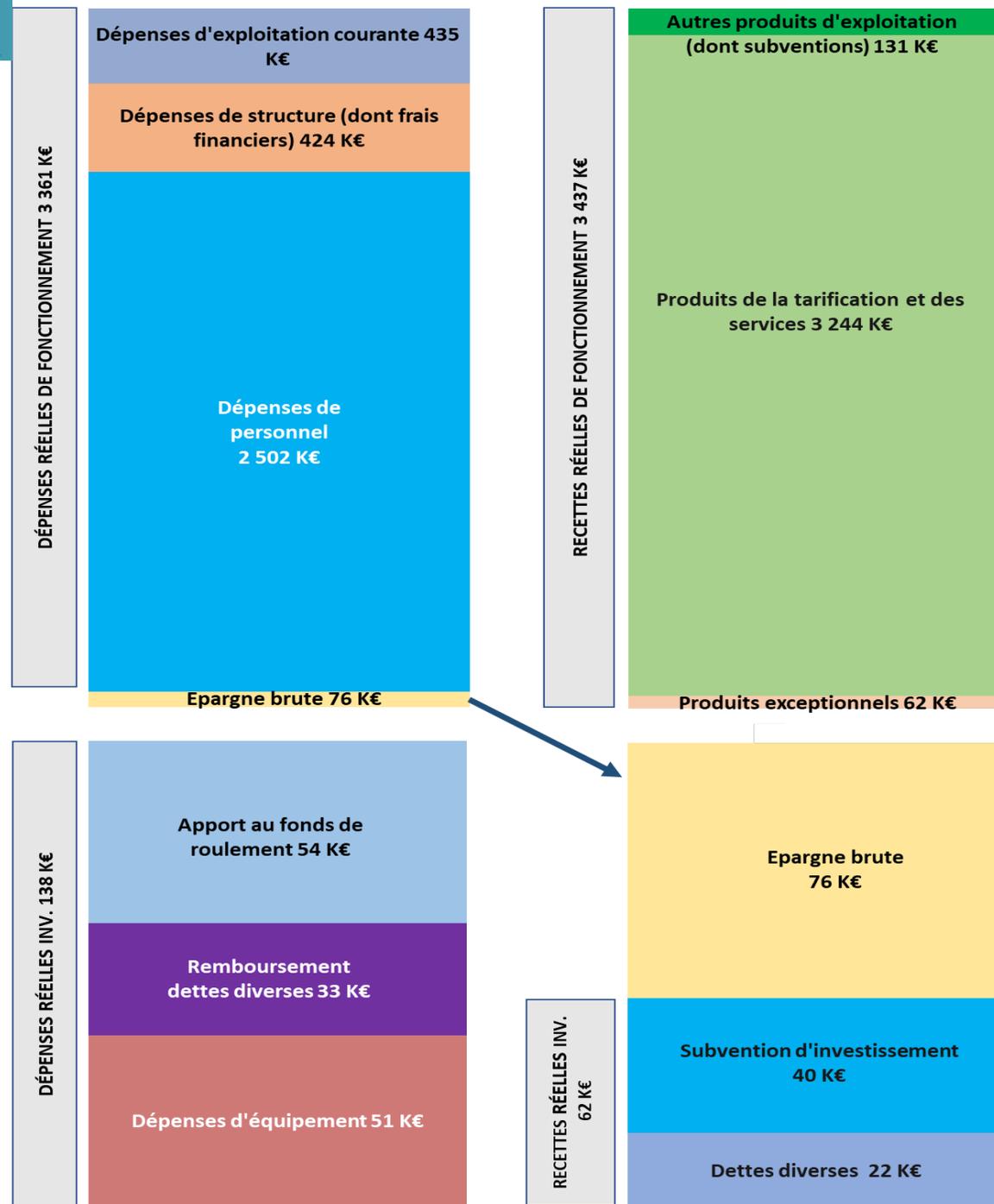
Budget 2023 EHPAD Clairière de Lussy

- Budget de fonctionnement en hausse de 12,06% (+0,56 M€ / BP 2022) : +0,13 M€ de surcoûts énergie, +0,39 M€ de dépenses RH (incluant 0,09 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville). Compte-tenu des exécutoires reçus à ce stade des financeurs, un budget déficitaire de -2 K€ est proposé au vote et il ressort une épargne brute de 0,36 M€ (-2 K€ + 0,47 M€ de dotations aux amortissements d'immobilisations -0,09 M€ de reprise de subvention d'équipement -0,02 M€ de reprise de provisions).
- Budget d'investissement (5% des investissements du CCAS) : 282 K€ d'immobilisations et 309 K€ de remboursements de dettes (dont 229 K€ bancaires), financés par 361 K€ d'épargne brute, 177 K€ de subvention d'investissement de l'ARS, 13 K€ de FCTVA et 40 K€ de dépôts de garantie et cautions reçues.



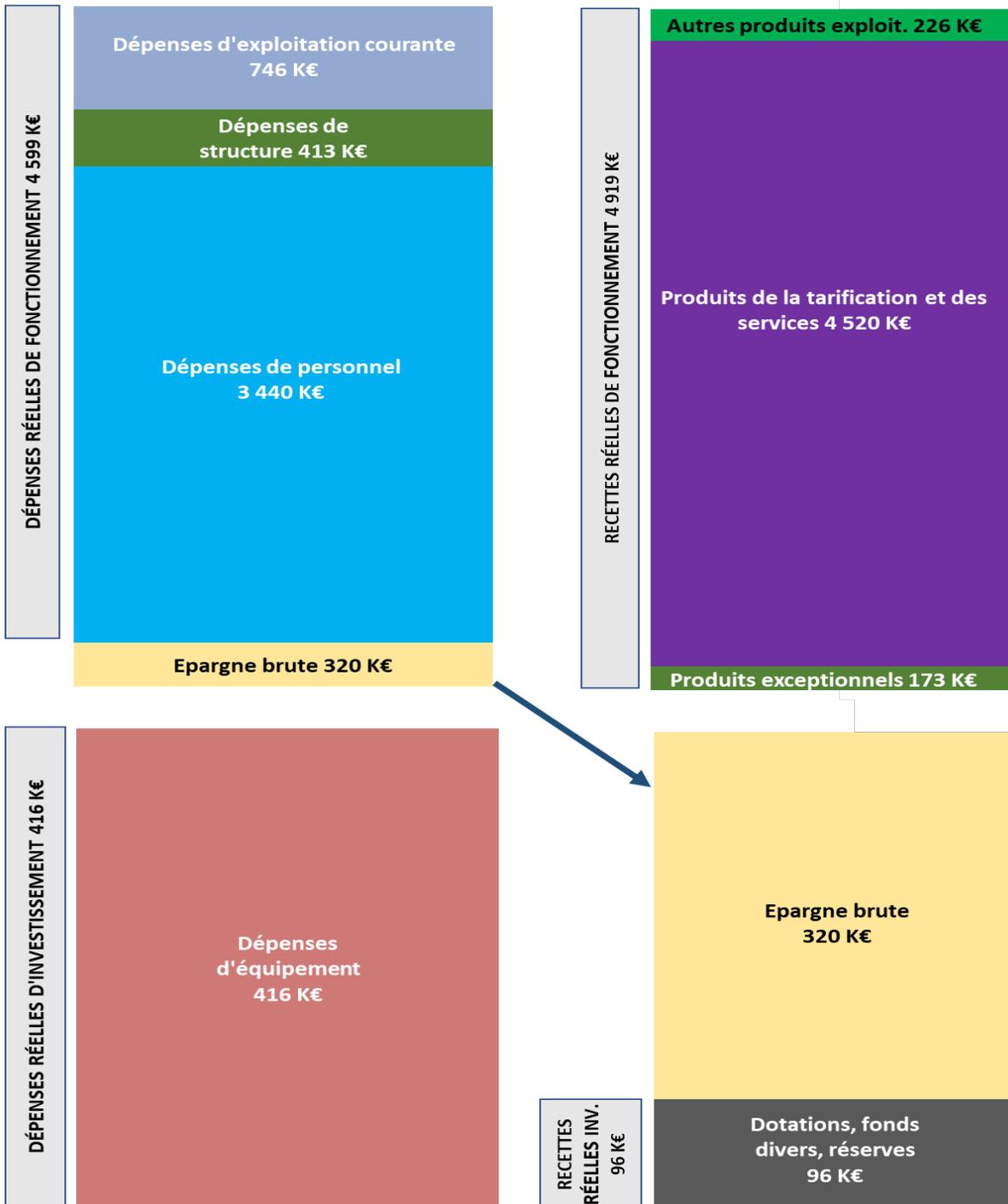
Budget 2023 EHPAD Maryse Bastié

- Budget de fonctionnement en hausse de 9,25% (+0,29 M€ / BP 2022) : +0,08 M€ de surcoûts énergie, +0,17 M€ de dépenses RH (incluant 0,06 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville). Compte-tenu des exécutoires reçus à ce stade des financeurs, un budget déficitaire de -1 K€ est proposé au vote et il ressort une épargne brute de 76 K€ (-1 K€ + 93 K€ de dotations aux amortissements d'immobilisations -7 K€ de reprise de subvention d'équipement -9 K€ de reprise de provisions).
- Budget d'investissement (1% des investissements du CCAS) : 51 K€ d'immobilisations, 33 K€ de remboursements de dettes (dont 11 K€ bancaires) et 54 K€ d'apport au fonds de roulement, financés par 76 K€ d'épargne brute, 40 K€ de subvention d'investissement de l'ARS et 22 K€ de dépôts de garantie et cautions reçues.



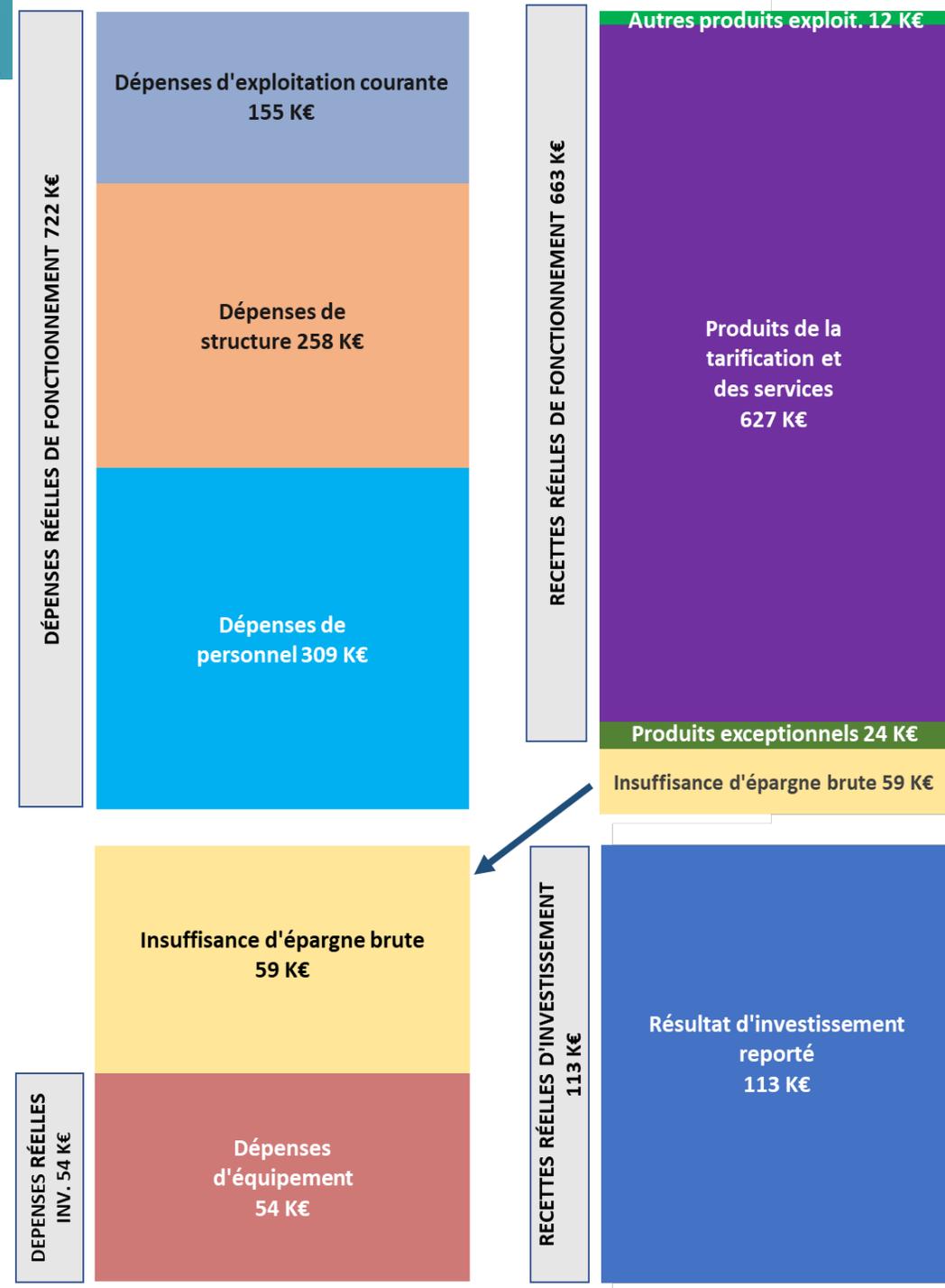
Budget 2023 CAAF

- Budget de fonctionnement en hausse de 8% (+0,41 M€ / BP 2022) : +0,2 M€ de surcoûts énergie, +0,4 M€ de dépenses RH (incluant 0,17 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville) et -0,2 M€ d'économie de dépenses. A part les 0,17 M€ de surcoûts RH financés par la Ville, les autres surcoûts sont intégralement répercutés au Département (prix de journée 2023 sollicité de 4,08 M€, soit +0,19 M€ par rapport au BP 2022).
- Budget d'investissement (9% des investissements du CCAS) : 0,42 M€ d'immobilisations financées par 0,32 M€ d'épargne brute (0,9 M€ de dotations aux amortissements d'immobilisations - 0,6 M€ de reprise de subventions d'équipement reçues) et par 0,1 M€ de FCTVA.



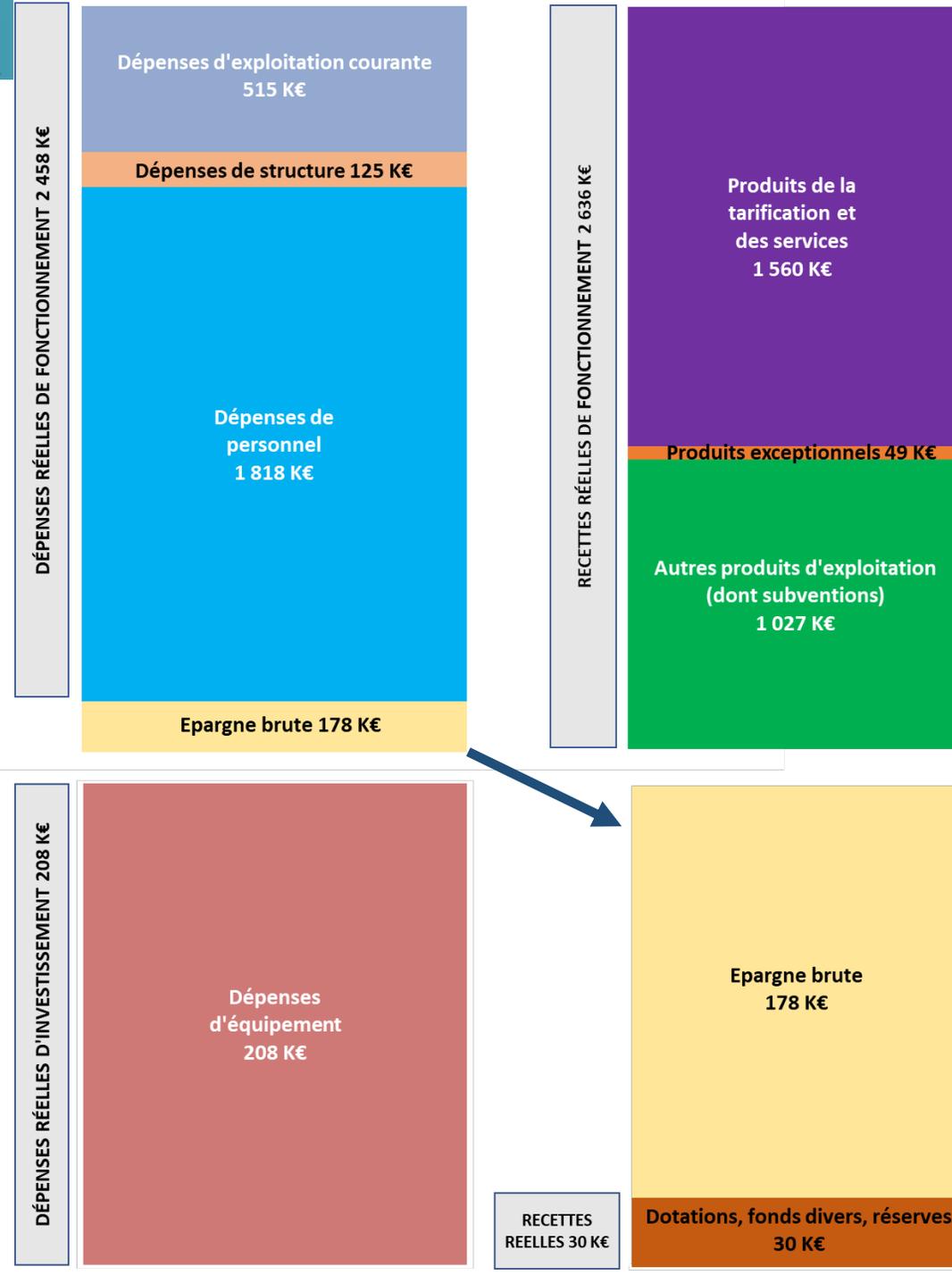
Budget 2023 CADA

- Budget de fonctionnement en hausse de 18,55% (+0,11 M€ / BP 2022) : +0,04 M€ de surcoûts énergie, +0,04 M€ de dépenses RH (incluant 0,02 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville) et +0,03 M€ de frais de remise en état des logements diffus au départ des bénéficiaires. A part les 0,02 M€ de surcoûts RH financés par la Ville, les autres surcoûts sont intégralement répercutés à l'Etat (dotation 2023 sollicitée de 0,61 M€, soit +0,01 M€ par rapport au BP 2022).
- Budget d'investissement (1% des investissements du CCAS) : 54 K€ d'immobilisations et 59 K€ d'insuffisance d'épargne brute (60 K€ de reprise de provisions + 8 K€ de reprise de de subventions d'équipement reçues de l'Etat – 9 K€ de dotations aux amortissements d'immobilisations), financées par 113 K€ de reprise de l'excédent d'investissement anticipé 2022.



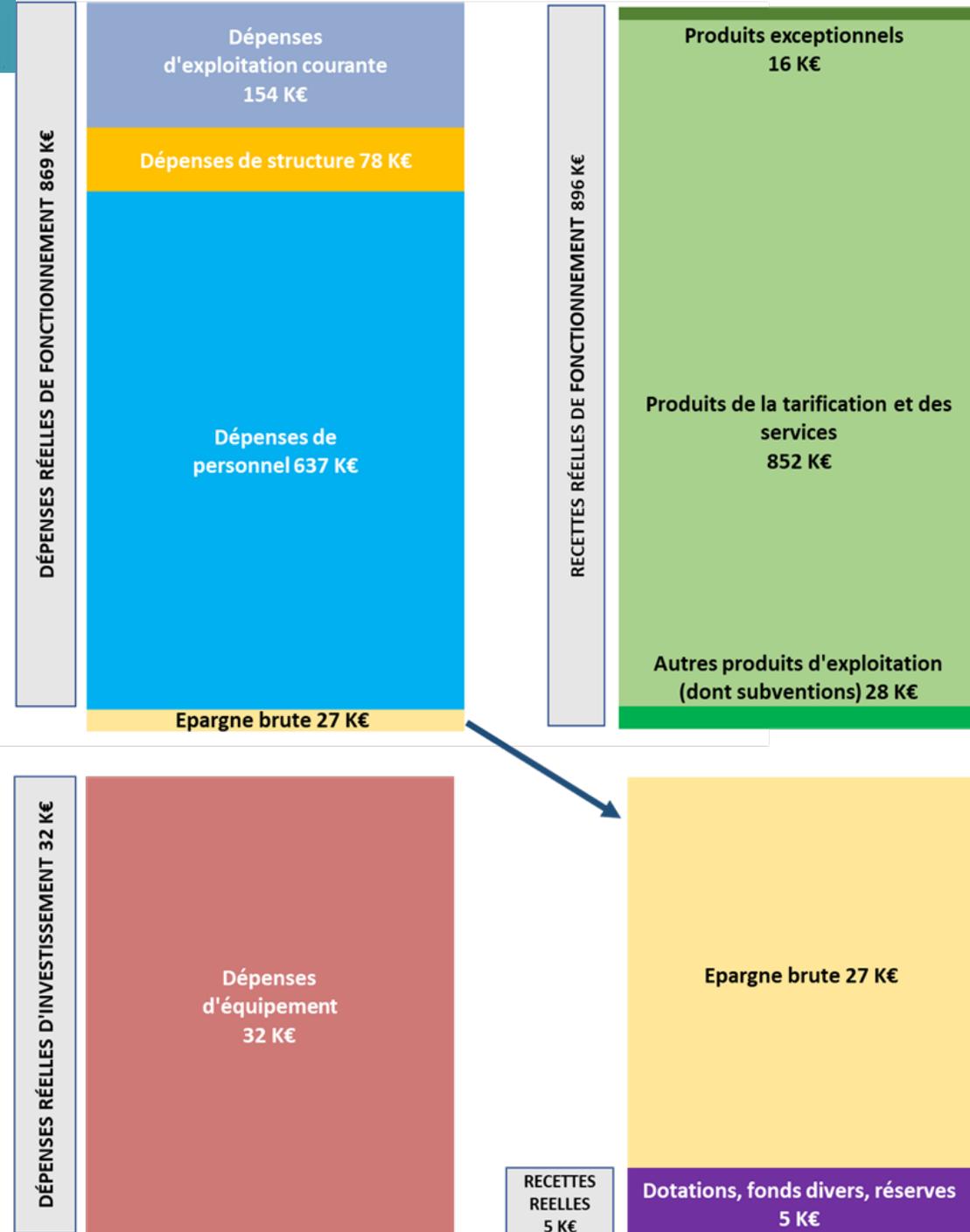
Budget 2023 CAU et CHRS-Centre Simone Noailles

- Budget de fonctionnement en hausse de 8,39% (+0,21 M€ / BP 2022) : +0,13 M€ de surcoûts énergie et +0,1 M€ de dépenses RH (incluant 0,05 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville). A part les 0,05 M€ de surcoûts RH financés par la Ville, une dotation 2023 de 1,45 M€ est sollicitée auprès de l'Etat (-0,18 M€ par rapport au BP 2022), mais l'équilibre du budget nécessite une subvention d'équilibre de la Ville de 0,75 M€ (+0,46 M€ par rapport au BP 2022).
- Budget d'investissement (3% des investissements du CCAS) : 0,21 M€ de dépenses financées principalement par 0,18 M€ d'épargne brute (0,29 M€ de dotations aux amortissements d'immobilisations - 0,12 M€ de reprise de subventions d'équipement reçues dans le cadre de l'opération d'humanisation) et 30 K€ de FCTVA.



Budget 2023 LHSS-Centre Simone Noailles

- Budget de fonctionnement en hausse de 278% (+0,66 M€ / BP 2022) : changement de périmètre avec un BP 2023 sur la base de 16 lits financés par l'ARS, contre 5 lits lors du BP 2022. Outre ce changement, +0,04 M€ de surcoûts énergie et +0,05 M€ de dépenses RH (incluant 0,016 M€ de surcoûts RH estimés par la DRH en 01/2023 financés par une subvention exceptionnelle de la Ville). A part les 0,016 M€ de surcoûts RH financés par la Ville, une dotation 2023 de 0,82 M€ est sollicitée auprès de l'ARS (+0,58 M€ par rapport au BP 2022), mais l'équilibre du budget nécessite une subvention d'équilibre de la Ville de 0,02 M€ (+0,02 M€ par rapport au BP 2022).
- Budget d'investissement (0,3% des investissements du CCAS) : 32 K€ d'immobilisations financées par 5 K€ de FCTVA et 27 K€ d'épargne brute (27 K€ de dotations aux amortissements d'immobilisations).



La capacité d'autofinancement (CAF) 2023

1,27 M€ de CAF brute (ou épargne brute) dégagée par les budgets de fonctionnement au BP 2023, qui doit a minima permettre le remboursement du capital de la dette (0,4 M€). Après remboursement, il ressort une CAF nette (ou épargne nette) de 0,87 M€ qui permet le financement d'investissements à venir :

- La CAF 2023 est estimée avec des résultats 2023 à zéro, à l'exception des 2 EHPADs dont les budgets 2023 préfigurent un déficit de fonctionnement de -2 K€ pour Clairière de Lussy et -1 K€ pour Maryse Bastié.
- Pour les 3 budgets endettés (BP et EHPADs), la CAF brute est suffisante pour rembourser le capital de la dette et financer des investissements à hauteur de 216 K€ pour le BP, 93 K€ pour La Clairière et 65 K€ pour Maryse Bastié.

COMPTE ADMINISTRATIF PREVISIONNEL 2023	Budget Principal	Résidences autonomie	EHPAD La Clairière de Lussy	EHPAD Maryse Bastié	CADA	CAAF	CAU CHRS Leydet-Nansouty	LHSS	TOTAL
RESULTAT EXERCICE 2023 prévisionnel	0,00 €	0,00 €	-2 067,70 €	-551,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-2 619,61 €
+ dotations aux amortissements et provisions (cpt 68)	397 317,05 €	110 081,00 €	467 632,50 €	92 559,53 €	8 568,90 €	935 562,00 €	298 096,00 €	27 462,00 €	2 337 278,98 €
- reprises sur amortissements et provisions (cpt 78)	55 000,00 €	30 000,00 €	16 000,00 €	9 374,00 €	60 000,00 €	2 300,00 €	0,00 €	0,00 €	172 674,00 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (cpt 777)	0,00 €	53 243,00 €	88 265,00 €	6 743,00 €	8 000,00 €	613 430,00 €	119 652,00 €	0,00 €	889 333,00 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE 2023 prévisionnelle	342 317,05 €	26 838,00 €	361 299,80 €	75 890,62 €	-59 431,10 €	319 832,00 €	178 444,00 €	27 462,00 €	1 272 652,37 €
- remboursement d'emprunt (chapitre 16 hors compte 165)	126 525,84 €	0,00 €	268 663,68 €	10 727,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	405 917,35 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE 2023 prévisionnelle	215 791,21 €	26 838,00 €	92 636,12 €	65 162,79 €	-59 431,10 €	319 832,00 €	178 444,00 €	27 462,00 €	866 735,02 €